

**“La Guinguette du BAM”**  
**Tournoi par équipes éco-responsable et surtout convivial !**  
**Samedi 17 Mai 2025**  
**Bad à Morières**

## **Règlement particulier**

### **Article 1. Dispositions Générales**

**1.1** - Le tournoi se déroulera selon les règles du Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBad ainsi que du règlement particulier ci-après. Tous les participants au tournoi s’engagent à respecter le « code de conduite des joueurs » et le « code de conduite pour les entraîneurs, les officiels d’équipes et les officiels techniques » qui seront affichés sur le lieu du tournoi.

**1.2** - Le Juge Arbitre de la compétition sera Mme Elodie MICHEL.

**1.3** - “La Guinguette du BAM” est un tournoi par équipe organisé par le BAM84 (voir article 5.1 pour la composition des équipes). Il est autorisé par la Fédération Française de badminton sous le numéro : 2404855. Tous les matchs se jouent en 2 sets gagnants de 21 points.

**1.4** - La compétition sera gérée sur Badnet, de l’inscription à la saisie des résultats.

**1.5** - Toute participation au tournoi implique l’adoption de tous les articles du présent règlement particulier. Le Juge Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement.

### **Article 2 : Conditions d’inscription**

**2.1** - Tout participant doit être en règle avec la FFBad, être en possession de sa licence 2024/2025 le jour de son inscription, et ne devra pas faire l’objet d’une suspension. La compétition est ouverte à tous les licenciés à la FFBad.

**2.2** - Le tournoi est ouvert aux joueurs classés de NC à R4 dans les catégories minimales, cadets, juniors, seniors et vétérans.

### **Article 3 : Sanctions, forfait et remplacement**

Tout joueur ayant connaissance d’une sanction disciplinaire à son encontre ne peut pas s’inscrire au tournoi. En cas de forfait d’un joueur, celui-ci devra prévenir le plus tôt possible l’organisateur du tournoi de sa non participation et éventuellement indiquer le nom de son remplaçant (Nicolas VILLASANTE [nicolas.villasante@hotmail.fr](mailto:nicolas.villasante@hotmail.fr), 06 30 22 56 22).

Si le forfait intervient après la date du tirage au sort des tableaux, les frais d’inscriptions ne seront pas remboursés. Le joueur forfait devra envoyer un justificatif dans les 5 jours suivant la compétition à la CRA par mail à l’adresse suivante : [competition@sudbad.fr](mailto:competition@sudbad.fr), sous peine de 2 mois de suspension sur le territoire français (Tournois et interclubs). Merci de préciser votre nom et le nom de la compétition.

#### **Article 4 : Tenue vestimentaire, volants et accessoires**

Une tenue de badminton (maillot, short et jupe), conforme au RGC de la FFBad en vigueur, est exigée sur les terrains pour toutes les séries. Les volants sont à la charge des joueurs de façon équitable (partage). En cas de désaccord, le volant officiel est obligatoirement le volant plume de marque RSL Tourney 3 en vente à la buvette au tarif 25€ la boîte de 12 volants. Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants neufs ainsi qu'avec tous les accessoires utiles et nécessaires à son match (2 raquettes conseillées, serviette, boisson, alimentation, etc...). Aucun joueur ne sera autorisé à quitter le terrain sans l'accord du Juge Arbitre.

#### **Article 5 : Format de la compétition**

**5.1 - Composition des équipes** La compétition sera un tournoi par équipes de 4 à 8 joueurs. Chaque équipe sera constituée au minimum de 2 hommes et 2 femmes. Les équipes peuvent être composées de joueurs de clubs différents. Chaque équipe désignera un capitaine. Les rencontres seront composées de quatre matchs : un double homme, un double dame et deux mixtes. Chaque joueur dispute au maximum un double et un mixte, soit deux matchs par rencontre. L'ordre des matchs privilégiés sera DH, DD, MX1, MX2.

**5.2 - Séries** Selon le nombre d'inscrits, les équipes engagées seront réparties par l'organisation en poules uniques de 4 ou 5 équipes. La répartition définitive des équipes dans les séries sera faite par l'organisation qui s'efforcera respecter au mieux l'équilibre des niveaux dans chaque série en utilisant les valeurs des équipes telles que définies dans l'Article 5.3

**5.3 - Valeur des équipes** Pour arbitrer la répartition des équipes dans les séries, l'organisation utilisera le tableau ci-dessous:

Classement joueur	Point attribué	Classement joueur	Point attribué
NC	0,5	D8	7
P12	1	D7	9
P11	2	R6	12
P10	3	R5	15
D9	5	R4	18

La valeur d'une équipe sera égale au total des points des deux meilleurs garçons en double homme ou en mixte (le meilleur classement est pris en compte), et des deux meilleures filles en double dame ou mixte (le meilleur classement est pris en compte).

En cas d'égalité entre plusieurs équipes, les points de la côte CPPH, puis le rang seront pris en compte (ici aussi, des deux meilleurs garçons en double homme ou en mixte et des deux meilleures filles en double dame ou en mixte).

**5.4 - Valeur des mixtes** Le total des classements de mixte des joueurs du mixte 1 devra être supérieur ou égal à celui des joueurs du mixte 2. Les valeurs des mixtes seront calculées à l'aide du tableau de l'Article 5.3. Le classement à prendre en compte pour chaque joueur est le classement en double mixte. A valeur égale deux mixtes pourront être inversées : par exemple une paire D7/D9 équivaut à une paire R6/P11.

**5.5 - Date de référence des classements joueurs** Pour application des Articles 5.2, 5.3 et 5.4 :

- Les classements pris en compte seront ceux obtenus à la date du 02 Mai 2025.
- La base de données fédérale Poona (<https://poona.ffbad.org>) sera la seule à faire foi pour déterminer les classements des joueurs.

**5.6 - Attribution des points** Pour chaque match :

- Match gagné = 1 point
- Match perdu = 0 point
- Match forfait volontaire = -1 point

Pour chaque rencontre :

- Rencontre gagnée (au nombre de matchs remportés) = 4 points
- Rencontre ex aequo (au nombre de matchs remportés) = 2 points
- Rencontre perdue (au nombre de matchs remportés) ou forfait = 0 point

**5.7 - Départage pour le gain du tournoi** A la fin de tous les matchs, le vainqueur sera l'équipe qui totalise le plus de points dans chaque série. En cas d'égalité entre 2 équipes ou plus, elles seront départagées selon les critères suivants, dans cet ordre :

- Différence victoires / défaites des rencontres : l'équipe qui a la plus grande différence rencontres gagnées moins rencontres perdues est déclarée vainqueur.
- Différence victoires / défaites des matchs : l'équipe qui a la plus grande différence matchs gagnés moins matchs perdus est déclarée vainqueur.
- Différence victoires / défaites des sets : l'équipe qui a la plus grande différence sets gagnés moins sets perdus est déclarée vainqueur.
- Différence victoires / défaites des points : l'équipe qui a la plus grande différence de points gagnés moins points perdus pendant les matchs est déclarée vainqueur

**5.8 - Forfait d'un joueur en cours de tournoi** Un joueur blessé en cours de tournoi fera constater sa blessure par le Juge Arbitre. Dans un esprit de convivialité, le Juge Arbitre pourra autoriser le remplacement du joueur par un joueur non inscrit présent dans la salle (et respectant les articles 1 à 4 du règlement). Ce joueur remplaçant ne pourra pas être mieux classé en double et en mixte que le joueur blessé. Le remplacement sera effectif jusqu'à la fin du tournoi et ne changera pas la valeur de l'équipe. Si le remplacement du joueur blessé n'est pas possible et si l'équipe reste incomplète, un match forfait sera comptabilisé pour chaque double ou mixte non disputé. (cf Article 5.6 Attribution des points).

**5.9 - Remise des compositions d'équipe** Dans un souci de gain de temps au lancement du tournoi, les compositions d'équipes pour la première rencontre seront remises avant le tournoi : Chaque capitaine recevra la liste des joueurs/équipes ainsi que le tirage au sort avec la lettre de convocation. Chaque capitaine devra envoyer sa composition par retour de mail avant le dimanche 11 Mai 2025 à 20h. Pour les rencontres suivantes, les capitaines

devront remettre les compositions d'équipes dans les 45 minutes suivant leur horaire de convocation au gymnase.

### **Article 6 : Modalités d'inscription**

Les inscriptions se font directement sur la page de l'événement sur badnet. Elles ne seront valides que si vous avez reçu confirmation de la part de l'organisation. Les capitaines doivent d'abord inscrire leur équipe, puis ajouter des joueurs dans l'équipe. La Liste Des Joueurs ne sera plus modifiable après la date limite d'inscription (sauf si remplacement par un joueur ou joueuse de même classement, ou ajout d'un joueur de classement inférieur, afin que cela ne change pas le poids de l'équipe).

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 09 Mai 2025 à minuit. Le montant des frais d'inscription est fixé à 100 € par équipe (taxes fédérales de 3€ incluses). Le nombre maximum d'équipes pouvant être accueillies sur une seule journée est fixé à 32. La répartition des équipes entre liste principale et liste d'attente sera faite par l'organisation selon les critères suivants :

- 1- Équilibrage des séries
- 2- Ordre d'arrivée des inscriptions
- 3 - Ordre d'arrivée des paiements

### **Article 7 : Déroulement de la compétition**

**7.1** - Dès leur arrivée, les capitaines d'équipe devront faire pointer tous les joueurs présents auprès de la table de marque.

**7.2** - L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du juge arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés une heure maximum en avance.

**7.3** - Les joueurs devant quitter le gymnase, le feront en concertation avec le Juge Arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par le Juge Arbitre et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. A défaut, le joueur pourrait être annoncé comme forfait pour son match.

**7.4** - Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match. (Minimum 2 raquettes, boisson, serviette....)

**7.5** - Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le Juge Arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.

**7.6** - Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table, dûment complétée, immédiatement après la fin du match.

**7.7** - Les matchs seront joués en auto-arbitrage.

**7.8** - Dès l'appel de leurs noms, les joueurs disposent de 3 minutes de temps de préparation avant le début du match. Ces 3 minutes comprennent le test des volants, la prise de repères et le changement de tenue. L'échauffement des joueurs aura eu lieu auparavant. Pour rappel, le test de volants devait avoir lieu à l'arrivée sur le terrain au début du temps de préparation.

**7.9** - Tout volant touchant les infrastructures ou plafond du gymnase sera « FAUTE » permanent. Tout volant touchant les éléments accrochés à celui-ci (panneau de basket, filins, chauffage, lampes....) sera « LET » 1 fois au service, et « FAUTE » en jeu. Tout volant

touchant un des filets ou cerceaux des paniers de baskets sur les terrains 1 et 6, au service pendant l'échange sera annoncé « LET » en permanence, et sera à remettre.

**7.10** - Les joueurs auront le droit de sortir du terrain pendant les arrêts de jeu à 11 points dans chaque set, ainsi qu'entre chaque set mais ils devront être de retour 20s avant la reprise réglementaire du jeu. Dans le cas contraire ils pourront être sanctionnés par le Juge Arbitre de la salle.

**7.11** - Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 min quelle que soit la discipline (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce « jouez » du match suivant). Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e) ou des responsables pour les mineurs. Le juge arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable

### **Article 8 : Plateau de jeu**

Seuls auront accès au plateau de jeu :

- les joueurs inscrits au tournoi et appelés par la table de marque pour disputer leur match sur un terrain,
- les coaches (2 par équipe au maximum) assis derrière le terrain du côté de leur joueur et sur le terrain lors des pauses
- les membres du comité d'organisation
- le Juge Arbitre
- le personnel médical autorisé par le Juge Arbitre

Si la disposition du plateau de jeu le permet, et pour respecter le principe de convivialité du tournoi, les équipiers pourront être autorisés au bord des terrains pour encourager leurs joueurs sans perturber les rencontres. Le Juge Arbitre pourra annuler cette dernière disposition si des abus sont constatés.

### **Article 9 : Divers**

**9.1** - L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge arbitre avant son premier match du tournoi.

**9.2** - Les droits d'inscription ne sont remboursables qu'en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, les droits d'inscription ne seront remboursés qu'en cas de force majeure sur présentation d'un certificat médical ou attestation de travail. Dans tous les cas, les droits d'inscription ne seront pas remboursés après parution des premières convocations.

**9.3** - L'organisateur se réserve le droit de refuser une inscription d'un joueur ou joueuse qui n'aurait pas respecté :

- les règlements des compétitions sur une édition antérieure,
- une personne du comité d'organisation,
- ou qui aurait perturbé ou critiqué publiquement une ancienne édition.

**9.4** - Les joueurs autorisent le club à utiliser les photos prises pendant le tournoi à des fins de communication.

**9.5** - Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents dans le gymnase et ses abords.

**9.6** - Les joueurs et accompagnateurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires. Il est interdit de se restaurer sur le plateau de jeu en dehors des zones réservées à cet effet.

**9.7** - Le règlement général des compétitions (RGC) de la FFBad s'applique à tous les points non développés dans ce règlement.

**9.8** - Tous les participants, joueurs, organisateurs, officiels s'engagent à respecter les mesures sanitaires en vigueur à la date du tournoi.

**Article 10 : Tournoi éco-responsable**

“La Guinguette du BAM” est un tournoi éco-responsable et convivial. En ce sens, nous vous recommandons de covoiturer pour vous rendre au gymnase. Aussi, entre autres mesures, une attention particulière sera portée sur la gestion des ressources et des déchets :

- vaisselle réutilisable à la buvette
- tri des déchets : différents bacs seront à disposition, veillez à respecter les consignes de tri
- recyclage des volants plumes : un carton spécifique sera mis à disposition pour récupérer les volants plumes usagers

Le comité organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de cette première édition du tournoi organisé par le Bad à Morières en observant ce règlement et en respectant les décisions du Juge Arbitre.